



GÉNELARD-PARAY TENNIS DE TABLE

1 RUE VICTOR HUGO, 71420 GÉNELARD
3 RUE DU 8 MAI, 71600 PARAY-LE-MONIAL
MAIL DE CONTACT : genelard.tt@gmail.com
CONTACT : 07.89.52.73.74 (ENZO CORREIA)



INSCRIPTION - DEMANDE LICENCE

SAISON 2025 - 2026

AU MOMENT DE LA REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES :



LE PRÉSENT FORMULAIRE D'INSCRIPTION REMPLI ET SIGNÉ PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS. LES ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS JOINTES AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION REMPLIES ET SIGNÉES.

LE CERTIFICAT MÉDICAL.

LE RÈGLEMENT FINANCIER POUR LA SAISON 2025-2026 (COTISATION-LICENCE ET CRITÉRIUM FÉDÉRAL LE CAS ÉCHÉANT).

Le dossier complet sera à déposer au club.

IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

Nom :	Prénom(s) :	Sexe :
Né(e) le :	A :	Nationalité :
Adresse :	Ville :	
Code postal :	Tel portable (joueur) :	
Tel portable (responsable légal si mineur) :	E-mail :	

Teampulse : Retrouvez toutes les informations du club sur cette application 100% gratuite

NOUS RECOMMANDONS AUX LICENCIÉS AINSI QU'ÀUX PARENTS DES JEUNES JOUEURS DE TÉLÉCHARGER L'APPLICATION « TEAMPULSE » ET DE REJOINDRE LE GROUPE « GÉNELARD-PARAY TT ». NOUS COMMUNIQUONS LES JOURS ET HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS, COMPÉTITIONS ET STAGES UNIQUEMENT PAR CETTE PLATEFORME. CETTE APPLICATION VOUS PERMETTRA ÉGALEMENT DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE OU CELLE DE VOTRE ENFANT. (MOT DE PASSE : GénelardparayTT).

CERTIFICAT MEDICAL

CONCERNANT LES MINEURS, IL VOUS FAUDRA REMPLIR L'AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL QUE VOUS TROUVEREZ À LA SUITE DU DOSSIER ET RAPPORTER LE « COUPON ATTESTATION » CERTIFIANT AVOIR DÉCLARÉ RÉPONDU « NON » À TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE SANTÉ. (SI POUR L'UNE DES QUESTIONS, LA RÉPONSE « OUI » EST INDIQUÉE, UN CERTIFICAT MÉDICAL VOUS SERA ALORS DEMANDÉ).

CONCERNANT LES MAJEURS DE MOINS DE 40ANS, JE JOINS L'ATTESTATION QUI CERTIFIE QUE J'AI RÉPONDU « NON » À TOUTES LES QUESTIONS DE L'AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL. (SI L'AUTO-QUESTIONNAIRE NE CONTIENT PAS UNIQUEMENT LA MENTION « NON » À TOUTES LES QUESTIONS, IL VOUS FAUDRA JOINDRE AU DOSSIER UN CERTIFICAT MÉDICAL).

CERTIFICAT MÉDICAL : OBLIGATOIRE POUR LES MAJEURS DE 40 ANS ET PLUS (PUIS CERTIFICAT MÉDICAL VALABLE 3 ANS)

POUR LES MINEURS AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

JE SOUSSIGNÉ MADAME-MONSIEUR (I)....., A G I S S A N T EN QUALITÉ DE MÈRE - PÈRE - TUTEUR (I) AUTORISE MON FILS - MA FILLE (I) À ADHÉRER AU GÉNELARD-PARAY TENNIS DE TABLE. (I) RAYER LES MENTIONS INUTILES)
MON ENFANT POURRA - NE POURRA PAS (I) QUITTER L'ENTRAÎNEMENT SANS LA PRÉSENCE D'UN ADULTE. ((I) RAYER LA MENTION INUTILE)

AUTORISATION D'EXPLOITATION DES IMAGES ET PHOTOS

JE SOUSSIGNÉ(E).....AUTORISE / N'AUTORISE PAS (RAYER LA MENTION INUTILE) L'ASSOCIATION À EXPLOITER GRATUITEMENT LES PHOTOS OU LES IMAGES DE : MOI-MÊME / MON ENFANT (RAYER LA MENTION INUTILE) RÉALISÉES LORS DE LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE (ENTRAÎNEMENTS, COMPÉTITIONS, DÉMONSTRATIONS, INITIATIONS, STAGES, SÉANCES PHOTOS). J'AUTORISE LE CLUB À EXPLOITER CES PHOTOS ET IMAGES POUR LA CRÉATION, L'IMPRESSIION ET LA DIFFUSION D'AFFICHES, DE TRACTS, ET AUTRES SUPPORTS PUBLICITAIRES LIÉS EXCLUSIVEMENT AU TENNIS DE TABLE. CES PHOTOS ET IMAGES POURRONT ÊTRE UTILISÉES SUR LE SITE INTERNET, LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'ASSOCIATION QUI SERT À INFORMER SUR LA VIE DE LE CLUB ET À PROMOUVOIR LE TENNIS DE TABLE. LA PRÉSENTE AUTORISATION COMMENCE

TARIFS - CATÉGORIES – LICENCES

(Possibilité de régler en 3 fois par chèque (les 3 chèques sont à donner lors de l'inscription)
Paiement en 1 fois, privilégier le virement bancaire

La cotisation comprend l'adhésion au Génélard-Paray Tennis de table ainsi que la licence-assurance (voir site FFTT).

<u>TYPE DE LICENCE</u>	<u>TARIFS</u>
LICENCE ADULTE COMPÉTITEUR (18ANS ET +) PARTICIPE AU CRITÉRIUM FÉDÉRAL <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	185 €
LICENCE JEUNE COMPÉTITEUR (6 à 17ANS) PARTICIPE AU CRITÉRIUM FÉDÉRAL <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	145 €
LICENCE LOISIR (TOUT ÂGE)	95 €

COORDONNÉES BANCAIRES :

IBAN : FR76 1780 6004 6704 1761 6016 654

BIC : AGRIFRPP878

BOUTIQUE DU CLUB





BON DE COMMANDE – BOUTIQUE DU CLUB GÉNÉLARD-PARAY

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Articles disponibles :

Référence	Désignation	Taille	Quantité	Prix Unitaire	Total
A1	Ensemble du club, maillot + short (100% polyester) (obligatoire pour les compétiteurs)	_____	___	25 €	___ €
A2	Survêtement du club (Veste + bas) (Coton)	_____	___	50 €	___ €
A3	T-shirt noir d'entraînement du club (100% polyester)	_____	___	15 €	___ €
A4	Serviette blanche avec logo (80 x 30cm)	_____	___	6 €	___ €
A5	Gourde (75cl)	_____	___	7,50 €	___ €

TOTAL À PAYER : _____ €

Mode de paiement :

Espèces Chèque Virement

Date de la commande : ____ / ____ / 2025

Signature : _____

Horaires d'ouverture du club – 6 séances par semaine



GÉNELARD

- **Lundi** : 18h00 – 19h30 (loisir et entraînement compétiteurs)
- **Mercredi** : 15h00 – 16h00 (entraînement jeunes débutants)
- **Vendredi** : 19h00 – 20h30 (loisir)
- **Samedi** : 10h00 – 12h00 (entraînement compétiteurs)

Paray-le-Monial

- **Mardi** : 18h00 – 19h30 (loisir et entraînement compétiteurs)
- **Vendredi** : 18h00 – 19h30 (loisir et entraînement compétiteurs)

ATTESTATION DE TRANSPORT POUR MINEURS

JE SOUSSIGNÉ(E).....RESPONSABLE LÉGAL(E) DU LICENCIÉ....., AU GÉNELARD-PARAY TENNIS DE TABLE AUTORISE MON ENFANT À ÊTRE VÉHICULÉ AUX COMPÉTITIONS SPORTIVES, ET TOUTES AUTRES ACTIVITÉS EXTRA-PING PAR LES MOYENS DE TRANSPORTS SUIVANT :

- PAR LA VOITURE PERSONNELLE D'UN PARENT, D'UN LICENCIÉ DU CLUB OU TOUTES PERSONNES DÉTENANT LE PERMIS B
- PAR MINIBUS OU TRANSPORT EN COMMUN.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE :

CALENDRIER 2025 - 2026 Jeunes (8-19 ans)

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 1		Phase 2	
J1 Départ. D1 à D4	13 septembre 2025	J1 Départ. D1 à D4	7 février 2026
J1 Régional	14 septembre 2025	J1 Régional	8 février 2026
J2 Départ D1 à D4	27 septembre 2025	J2 Départ. D1 à D4	7 mars 2026
J2 Régional	28 septembre 2025	J2 Régional	8 mars 2026
J3 Départ D1 à D4	11 octobre 2025	J3 Départ. D1 à D4	21 mars 2026
J3 Régional	12 octobre 2025	J3 Régional	22 mars 2026
J4 Départ D1 à D4	15 novembre 2025	J4 Départ. D1 à D4	11 avril 2026
J4 Régional	16 novembre 2025	J4 Régional	12 avril 2026
J5 Départ D1 à D4	29 novembre 2025	J5 Départ. D1 à D4	9 mai 2026
J5 Régional	30 novembre 2025	J5 Régional	10 mai 2026
J6 Départ D1 à D4	13 décembre 2025	J6 Départ. D1 à D4	30 mai 2026
J6 Régional	14 décembre 2025	J6 Régional	31 mai 2026
J7 Départ D1 à D4	10 janvier 2026	J7 Départ. D1 à D4	6 juin 2026
J7 Régional	11 janvier 2026	J7 Régional	7 juin 2026

AUTRES COMPETITIONS

	Départemental	Régional
VETERANS INDIV	6 décembre 2025	1 février 2026
C. N. VETERANS	6 décembre 2025	31 janvier 2026
Finales / classts	28 Fevr.- 01 Mars 2026	25-26/04/2026
Tournoi du maconnais MACON		??
Tournoi 24 heures de DIJON		25/05/2026 ??
Intercomités (BFC)		20-21-juin-2026
Coupe Feminine		29 mars 2026
Top Girl		
Coupe mixte G. Paldoff	21 février 2026	

ORGANISATIONS NATIONALES en SAONE ET LOIRE

INDIVIDUELS VETERANS AU CREUSOT 04-06 avril 2026 ?
CRITERIUM FEDERAL N2 AU CREUSOT ?

CRITERIUM FEDERAL

1er Tour Départ 18 Octobre - régional 19 Octobre 2025
2ème Tour Départ 22 Novembre - régional 23 Novembre 2025
3ème Tour Départ 24 Janvier - régional 25 Janvier 2026
4ème Tour Départ 14 Mars - régional 15 Mars 2026
Titres individuels départementaux 19 Avril 2026
Titres individuels régionaux 13-14 Juin 2026

GRAND PRIX JEUNES (11-19 ans)

1ère Journée 05 Octobre 2025 | 3ème Journée 01 Février 2026
2ème Journée 09 Novembre 2025 | 4ème Journée 26 Avril 2026

GRAND PRIX DETECTION (moins de 10 ans)

1ère Journée 04 Octobre 2025 | 3ème Journée 31 Janvier 2026
2ème Journée 08 Novembre 2025 | 4ème Journée 25 Avril 2026
Top Reg Détec 18 Janvier 2026

FORMATIONS RECYCLAGE ARB - JA1 - Entraîneur

Formation JA1 04 Octobre 2025
Formation AR 17 Janvier 2026

STAGES CD71

28 au 31/10/2025 | 22 au 23/12 ou 29 au 30/12/2025
17 au 20/02/2026 | 14 au 17/04/2026
06 au 07/07/2026 | 24 au 27/08/2026

ASSEMBLEE GENERALE CD71 2025

vendredi 12/09/2025 à XXXX ?

AG ligue à BELLENEUVE (21) samedi 20 septembre 2025

TOURNOI DU COMITE 71

dimanche 21 septembre 2025

Compétitions obligatoires pour les jeunes (8-19ans)

Compétitions optionnelles

CALENDRIER 2025 - 2026 Adultes (19 et +)

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 1		Phase 2	
J1 Départ. D1 à D4	13 septembre 2025	J1 Départ. D1 à D4	7 février 2026
J1 Régional	14 septembre 2025	J1 Régional	8 février 2026
J2 Départ D1 à D4	27 septembre 2025	J2 Départ. D1 à D4	7 mars 2026
J2 Régional	28 septembre 2025	J2 Régional	8 mars 2026
J3 Départ D1 à D4	11 octobre 2025	J3 Départ. D1 à D4	21 mars 2026
J3 Régional	12 octobre 2025	J3 Régional	22 mars 2026
J4 Départ D1 à D4	15 novembre 2025	J4 Départ. D1 à D4	11 avril 2026
J4 Régional	16 novembre 2025	J4 Régional	12 avril 2026
J5 Départ D1 à D4	29 novembre 2025	J5 Départ. D1 à D4	9 mai 2026
J5 Régional	30 novembre 2025	J5 Régional	10 mai 2026
J6 Départ D1 à D4	13 décembre 2025	J6 Départ. D1 à D4	30 mai 2026
J6 Régional	14 décembre 2025	J6 Régional	31 mai 2026
J7 Départ D1 à D4	10 janvier 2026	J7 Départ. D1 à D4	6 juin 2026
J7 Régional	11 janvier 2026	J7 Régional	7 juin 2026

AUTRES COMPETITIONS

	Départemental	Régional
VETERANS INDIV	6 décembre 2025	1 février 2026
C. N. VETERANS	6 décembre 2025	31 janvier 2026
Finales / classts	28 Fevr.- 01 Mars 2026	25-26/04/2026
Tournoi du maconnais MACON		??
Tournoi 24 heures de DIJON		25/05/2026 ??
Intercomités (BFC)		20-21-juin-2026
Coupe Feminine		29 mars 2026
Top Girl		
Coupe mixte G. Paldoff	21 février 2026	

ORGANISATIONS NATIONALES en SAONE ET LOIRE

INDIVIDUELS VETERANS AU CREUSOT 04-06 avril 2026 ?
CRITERIUM FEDERAL N2 AU CREUSOT ?

CRITERIUM FEDERAL

1er Tour Départ 18 Octobre - régional 19 Octobre 2025
2ème Tour Départ 22 Novembre - régional 23 Novembre 2025
3ème Tour Départ 24 Janvier - régional 25 Janvier 2026
4ème Tour Départ 14 Mars - régional 15 Mars 2026
Titres individuels départementaux 19 Avril 2026
Titres individuels régionaux 13-14 Juin 2026

GRAND PRIX JEUNES

1ère Journée 05 Octobre 2025 | 3ème Journée 01 Février 2026
2ème Journée 09 Novembre 2025 | 4ème Journée 26 Avril 2026

GRAND PRIX DETECTION

1ère Journée 04 Octobre 2025 | 3ème Journée 31 Janvier 2026
2ème Journée 08 Novembre 2025 | 4ème Journée 25 Avril 2026
Top Reg Détec 18 Janvier 2026

FORMATIONS RECYCLAGE ARB - JA1 - Entraîneur

Formation JA1 04 Octobre 2025
Formation AR 17 Janvier 2026

STAGES CD71

28 au 31/10/2025 | 22 au 23/12 ou 29 au 30/12/2025
17 au 20/02/2026 | 14 au 17/04/2026
06 au 07/07/2026 | 24 au 27/08/2026

ASSEMBLEE GENERALE CD71 2025

vendredi 12/09/2025 à XXXX ?

AG ligue à BELLENEUVE (21) samedi 20 septembre 2025

TOURNOI DU COMITE 71

dimanche 21 septembre 2025

Compétitions adultes



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ASSOCIATION SPORTIVE GÉNELARD-PARAY TENNIS DE TABLE

Article 1 : Objet

Le présent règlement intérieur a pour but de définir les règles de fonctionnement, de sécurité et de comportement au sein de l'association sportive GÉNELARD-PARAY TENNIS DE TABLE. Il s'applique à tous les licenciés sans exception

Article 2 : Adhésion et Licence

Toute personne souhaitant pratiquer au sein du club doit obligatoirement être licenciée à la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) et être à jour de sa cotisation annuelle.

L'adhésion à l'association implique l'acceptation complète du présent règlement intérieur.

La licence inclut une couverture d'assurance responsabilité civile et accidents corporels.

Article 3 : Respect des lieux et du matériel

Les licenciés doivent utiliser les installations et le matériel (tables, filets, balles, raquettes, séparations...) avec soin et respect.

Le matériel doit être rangé correctement après chaque utilisation.

Toute dégradation volontaire entraînera des sanctions et la prise en charge des frais de réparation pourra être exigée.

Tout joueur débutant au club peut se voir prêter une raquette par le club. Un chèque de caution d'un montant de 50 € (non encaissé) sera demandé au moment du prêt. La raquette devra être restituée en fin de saison. En cas de perte ou de détérioration significative, le chèque de caution sera encaissé.

Article 4 : Tenue et comportement

Une tenue de sport correcte et des chaussures de salle propres sont obligatoires. Pour tout licencié inscrit en compétition, il est obligatoire d'acheter la tenue du club (short/tee-shirt).

Tous les licenciés doivent respecter les entraîneurs, les bénévoles, les coéquipiers, les adversaires et les arbitres.

Tout comportement agressif, discriminatoire, injurieux, ou contraire à l'esprit sportif est strictement interdit.

Sont notamment interdits :

- Les violences physiques (coups, bousculades, jets de matériel)
- Les violences verbales (insultes, propos déplacés, menaces)

- Les violences psychologiques (harcèlement, intimidation)
- Les gestes déplacés en compétition : jet de raquette, coup porté sur la table, les séparations ou tout autre matériel sportif
- Les comportements de colère excessive

Article 5 : Sanctions disciplinaires en cas de comportements inappropriés en compétition

En plus des sanctions éventuelles données par les arbitres (carton jaune ou rouge), le club appliquera les sanctions disciplinaires internes suivantes :

Comportement inacceptable	Sanction interne du club
Violence physique ou verbale envers une personne ou du matériel sans carton de l'arbitre	1 semaine d'interdiction de se présenter au club (entraînements et compétitions inclus)
Même situation avec carton jaune	2 semaines d'interdiction de se présenter au club (entraînements et compétitions inclus)
Même situation avec carton rouge	1 mois d'interdiction de se présenter au club (entraînements et compétitions inclus)

Les sanctions sont applicables immédiatement après constatation des faits, après validation par les responsables du club.

Article 6 : Accès aux installations

L'accès au gymnase et à ses équipements est strictement réservé aux membres licenciés, pendant les créneaux horaires prévus par le club.

Les mineurs sont sous la responsabilité des encadrants uniquement pendant les séances ou compétitions officielles.

Article 7 : Engagement des compétiteurs

Les compétiteurs s'engagent à participer de manière régulière aux séances d'entraînement spécifiques à la compétition.

Il est fortement recommandé que les compétiteurs soient plus présents aux entraînements compétition qu'aux séances loisirs.

Une assiduité insuffisante pourra être prise en compte dans la composition des équipes.

Article 8 : Participation et absences en compétition

Pour les jeunes compétiteurs :

- Si un joueur est absent à plus de deux rencontres de compétition par phase (sauf cas de force majeure), il pourra être rétrogradé dans l'équipe inférieure.

Forfaits et pénalités :

- En cas de forfait d'une équipe faute de joueurs disponibles (et si aucun remplaçant n'a pu être trouvé), l'amende financière infligée par la ligue ou le comité sera répartie équitablement entre les quatre joueurs convoqués à cette compétition.

Article 9 : Composition des équipes

La composition des équipes de compétition est déterminée à chaque début de phase (phase 1 et phase 2 de la saison sportive), sur la base suivante :

1. Classement par points (classement FFTT) :

Les joueurs sont classés en fonction de leur nombre de points officiels à la date de début de chaque phase, conformément aux classements communiqués par la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). Ce classement est utilisé comme critère principal pour déterminer la répartition des joueurs dans les différentes équipes.

2. Comportement et esprit d'équipe :

Le comportement général du joueur, son engagement lors des entraînements et des compétitions, son respect des règles de vie associative ainsi que son esprit d'équipe sont également des critères essentiels pris en compte dans la composition des équipes.

Un joueur peut donc, en dépit d'un classement favorable, ne pas être sélectionné dans une équipe supérieure si son comportement est jugé inadapté ou préjudiciable au bon fonctionnement de l'équipe.

Toute contestation devra être formulée par écrit auprès du bureau de l'association. Une réponse motivée sera donnée dans les plus brefs délais.

Article 10 : Sécurité et santé

Un certificat médical ou une attestation de santé à jour (cerfa FFFT) est obligatoire pour la pratique du tennis de table. En cas de fausse déclaration ou certificat médical, le club se décharge de toutes responsabilités. En cas d'accident, le club s'engage à prévenir immédiatement les secours et les familles concernées. Il est strictement interdit d'introduire des substances illicites ou dangereuses dans l'enceinte du club.

Article 11 : Vie associative

Les licenciés sont encouragés à participer activement à la vie du club : assemblées générales, compétitions, événements sportifs et manifestations.

Les décisions prises en assemblée générale ou par le bureau s'imposent à l'ensemble des membres. **Une obligation :** La participation des licenciés mineurs à la vente de muguet organisée par le club le 1er mai est obligatoire. Les fonds recueillis à cette occasion contribuent au financement partiel du stage sportif estival.

Article 12 : Élection et mandat du Président et des membres du bureau

Le candidat à la présidence de l'association est proposé à l'accord majoritaire par les membres du bureau. Sa candidature est ensuite soumise à un vote des licenciés présents lors de l'Assemblée Générale. Le mandat du Président est fixé à 4 ans.

En cas de démission ou d'empêchement du Président en cours de mandat, un membre du bureau assurera l'intérim jusqu'à l'organisation d'une nouvelle élection lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire ou lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Les membres du bureau (secrétaire, trésorier, vice-président, etc.) sont également élus par les licenciés présents lors de l'Assemblée Générale, pour une durée de 2 ans.

Leur réélection est possible à l'issue de leur mandat. En cas de démission d'un membre du bureau, le bureau pourra désigner un remplaçant provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Article 13 : Évolution du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est un document évolutif.

Il peut être modifié ou complété au cours de la saison en fonction des besoins de l'association et des circonstances.

Toute modification ou ajout sera soumis à un vote du bureau et les licenciés en seront informés dans les plus brefs délais, par voie d'affichage au club, par courrier électronique ou tout autre moyen de communication approprié.

Article 14 : Acceptation et signature

Le présent règlement intérieur doit être lu et signé par chaque licencié (ou son représentant légal pour les mineurs) au moment de l'inscription.

L'adhésion au club implique l'acceptation totale de toutes les règles énoncées.

« Lu et approuvé »

Fait à....., le

Signature : _____

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.

		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur

Date et signature du représentant légal obligatoire

Questionnaire de Santé pour Majeur



Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire :

- Si vous êtes majeur de moins de 40 ans et n'évoluez pas en catégorie Vétéran ;

- Si vous évoluez en catégorie Vétéran, avez présenté un certificat médical lors de votre accession ou votre dernier changement de catégorie Vétéran et avez été licencié en continu depuis cette date, avec la mention "certificat médical présenté".

L'accession à la catégorie Vétéran, ou tout changement de catégorie Vétéran implique la présentation d'un nouveau certificat médical daté de moins d'un an

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.

Durant les 12 derniers mois :

Oui Non

		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essouffement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour :

7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.



N° 25-10-1

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir pris connaissance des différents cas de figure me permettant d'utiliser un autoquestionnaire, avoir précédemment fourni un certificat médical si j'ai plus de 40 ans ou suis en catégorie Vétéran et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal